



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DU GRAND VILLENEUVOIS

Pour un habitat rénové,  
confortable et durable



## Un accompagnement personnalisé pour vos projets de rénovation de l'habitat

Découvrez comment  
améliorer votre logement  
tout en réduisant  
vos dépenses



avec



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

# ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DU GRAND VILLENEUVOIS

Information, conseil et accompagnement

## ► C'EST QUOI ?

Un service d'accompagnement gratuit et indépendant des particuliers.

## ► POUR QUI ?

Il est ouvert à tous les habitants du territoire qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement.

## ► DANS QUEL BUT ?

Simplifier les démarches et offrir des conseils personnalisés afin de :



**Réduire les consommations d'énergie**  
grâce à la rénovation des logements.



**Adapter votre logement** aux  
besoins liés à l'âge ou au handicap.



**Lutter contre l'habitat indigne**  
en sécurisant les habitations.



**Améliorer votre confort de vie** tout  
en valorisant votre bien immobilier.



Ce dispositif national est déployé localement par la Maison de l'Habitat. Il est issu du Pacte Territorial signé entre l'Etat, Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'Agglomération du Grand Villeneuveois.

# QUELLES AIDES POUR VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

## Trois dispositifs d'aides selon les besoins



- MaPrimeRénov' soutient les travaux de rénovation énergétique des logements. Elle peut être mobilisée pour des travaux "geste par geste" ou dans le cadre d'une rénovation d'ampleur, pour un projet global de rénovation.
- Le montant de l'aide dépend du projet de travaux ainsi que des revenus des propriétaires ou des loyers appliqués après travaux.



- MaPrimeAdapt' soutient les travaux d'adaptation des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, afin de leur permettre de vivre chez elles plus longtemps.
- Elle donne droit à une subvention de 50 ou 70 % du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).



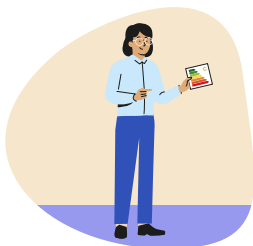
- Ma Prime Logement Décent aide à financer les travaux permettant de rendre les logements conformes aux normes de décence. Elle subventionne les travaux des logements dégradés pour permettre à chacun de vivre avec confort et sécurité chez lui.
- Le montant de l'aide dépend du projet de travaux, des revenus des propriétaires occupants ou du plafond des loyers appliqués par les bailleurs.



Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ces aides, rendez-vous sur le site de l'Agglomération du Grand Villeneuvois : [www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)

# UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE

La Maison de l'Habitat vous guide pour réussir votre projet



## 1. Analyse :

Nous évaluons vos besoins et les travaux nécessaires.



## 2. Financement :

Nous identifions les aides disponibles.

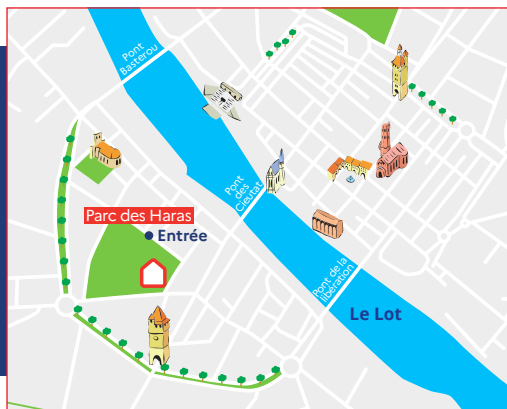


## 3. Orientation :

Nous vous accompagnons vers Mon Accompagnateur Rénov'.

## RENCONTREZ NOS CONSEILLERS POUR DÉMARRER VOTRE PROJET !

Prêts à vous lancer ?



### ► CONTACTEZ-NOUS !

🏠 Maison de l'Habitat  
du Grand Villeneuvois  
Parc des Haras  
Place des Droits de l'Homme  
47300 Villeneuve-sur-Lot  
05 53 49 76 47  
[www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr)